Municipalité de Champlain

Pour nous joindre :

Bureau municipal

Adresse : 819, rue Notre-Dame
Téléphone : (819) 295-3979
Télécopieur : (819) 295-3032

Nos heures d'ouverture :

	AM	PM
Lundi au jeudi :	7h30 à 12h	12h45 à 16h
Vendredi :	8h à 12h	FERMÉ

Numéro d'urgence : (819) 996-3434
Note : À utiliser seulement sur les heures de fermeture du bureau municipal pour des urgences nécessitant une intervention immédiate

Courriels :
info@municipalite.champlain.qc.ca
mairie@municipalite.champlain.qc.ca
dg@municipalite.champlain.qc.ca

Site internet :
http://www.municipalite.champlain.qc.ca

@Municipalité De Champlain

Système d'alertes municipales :
https://champlain.alertesmunicipales.com

Service d'urbanisme

Adresse : 819, rue Notre-Dame
Téléphone : (819) 295-3979
Horaire : du lundi au mercredi
de 8h à 12h et 13h à 16h
Courriel : urbanisme@municipalite.champlain.qc.ca

Service des loisirs

Adresse : 961, rue Notre-Dame
Téléphone : (819) 295-3166
@Loisirs Champlain
Courriel : loisirs@municipalite.champlain.qc.ca

Service incendie

UTILISER UNIQUEMENT POUR OBTENIR UN PERMIS POUR FEU À CIEL OUVERT
Téléphone: (819) 691-5560

Bibliothèque

Adresse : 963, rue Notre-Dame
Téléphone : (819) 840-0407
@Biblio Champlain
Courriel : biblio005@reseaubibliocqlm.qc.ca

Le Champlainois

Bulletin municipal

– Février 2021 –

Ce bulletin contient :

Le mot du maire 2
Conseil municipal 3
Administration 4
Sécurité civile 6
Loisirs 7
Tourisme et culture 15
Environnement 17
Activités et informations régionales 18
Table des marées de Champlain–Février 2021 22
Spécial St-Valentin 22
Calendrier municipal 24

POUR TOUS

Carnaval d'hiver 2021

En février, on joue dehors !

Courrez la chance de gagner une tonne de prix !

Voir le détail aux pages 7 à 12 !

Le mot du maire

Champlainoises, Champlainois,

Activités du mois.

Dans le contexte actuel, tout le monde continue de faire preuve d'imagination et les prochaines pages vous sollicitent pour soumettre des idées et aussi vous en suggèrent. Nous sommes convaincus que les activités proposées par le service des loisirs, les équipements récréatifs de la municipalité et votre imagination fertile vous permettrons de traverser ce mois le plus court de l'année.

Lieu d'enfouissement technique de Champlain.

J'attire votre attention sur la page 17 de ce bulletin, vous y trouverez une invitation à une séance d'information virtuelle relativement à un projet de poursuite des activités du lieu d'enfouissement.

Le Conseil municipal, le Conseil des maires de la MRC et les membres du comité de vigilance du lieu d'enfouissement auront tous été rencontrés et informés du projet. Il est tout naturel maintenant d'informer l'ensemble des citoyens de Champlain. Veuillez suivre les instructions inscrites à la page 17 pour vous inscrire à cette rencontre.

Enregistrement de votre chien.

Les chiens sont très populaires pour servir de raison de se balader après 8h00, mais nous vous rappelons aussi que le propriétaire a une responsabilité d'enregistrer son animal. De plus, nous entendons de plus en plus souvent des avertissements de surveiller votre animal car certaines personnes sont à la recherche de chiens errants ou non. L'enregistrement peut devenir une façon de protéger et de retrouver votre animal (pages 4 et 5).

Guy Simon, maire

CONSEIL MUNICIPAL

MEMBRES DE NOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Maire : Guy Simon
Siège #1 : Sébastien Marchand
Siege #2 : Jocelyne Poirier
Siège #3 : Yvon Sauvageau
Siège #4 : Jean-Paul LeBlanc
Siège #5 : Mireille LeBlanc
Siège #6 : Claude Boisvert

PROCHAINES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

1er février	2 août
1er mars	7 septembre
6 avril	4 octobre
3 mai	15 novembre
7 juin	6 décembre
12 juillet	

La prochaine réunion se tiendra virtuellement. Vous pouvez soumettre vos questions par courriel à info@municipalite.champlain.qc.ca avant la rencontre et l'enregistrement audio de la rencontre sera rendu public sur le site Internet de la municipalité dans les jours suivants.

RESUME DE L'ASSEMBLEE REGULIERE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JANVIER 2021*

Résolution 2021-01-001

Le conseil accepte que la séance du 11 janvier 2021 soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par téléconférence.

Résolution 2020-01-002

Le conseil municipal adopte l'ordre du jour.

Note

Aucune question n'a été soumise.

Résolution 2021-01-003

Les procès-verbaux des assemblées du 7 et du 21 décembre 2020 sont adoptés tel que présentés.

Résolution 2021-01-004

Le conseil autorise le paiement des comptes à payer en date du 11 janvier 2021 pour une somme n'excédant pas 117 947,70 $.

Note

Monsieur Yvon Sauvageau, président du comité, dépose le rapport du comité consultatif d'urbanisme pour l'année 2020.

Résolution 2021-01-005

Les personnes suivantes sont nommées au comité consultatif d'urbanisme pour l'année 2021 : Madame Françoise Roy, Monsieur Yvon Sauvageau, Monsieur Denis Boisvert, Monsieur Sébastien Marchand, Monsieur Pierre Mercier Jr., Monsieur Yves Abran, Monsieur Yves Levasseur, Monsieur Jean-Marc Côté.

Résolution 2021-01-006

Le conseil adopte le règlement 2021-01 visant à fixer le taux des taxes et le montant des tarifs municipaux pour l'année 2021.

Note

Avis de motion de la présentation d'un règlement de modification du règlement de zonage 2009-03 visant à agrandir la zone industrielle 216-I et à créer une nouvelle zone industrielle 215-I et une nouvelle zone commerciale 215-C au nord de l'autoroute 40 à la jonction de la route 359.

Résolution 2021-01-007

La municipalité mandate le secrétaire-trésorier pour procéder à un appel d'offres public par Le Système Électronique d'Appel d'Offres (SEAO) du gouvernement du Québec pour les services d'ingénierie pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux de stabilisation de talus visant à corriger la situation provoquée par le glissement de terrain survenu au mois de mai 2019 sur la route Sainte-Marie.

Note

Aucune question n'a été soumise.

Résolution 2021-01-008

L'assemblée est levée.

*Veuillez prendre note qu'il s'agit d'un résumé des résolutions adoptées par le conseil municipal. Les procès-verbaux intégraux se retrouveront sur le site Internet de la municipalité lorsqu'adoptés.

ADMINISTRATION

Comptes de taxes 2021

Nous avons procédé à l'envoi des comptes de taxes municipales pour l'année 2021 au cours de la dernière semaine de janvier. Prenez notes des dates d'échéances indiquées sur vos comptes. Pour la plupart, le montant est payable en 5 versements égaux au cours de l'année. Le premier versement est dû pour le 1er mars 2021.

Nous vous rappelons que, pour le moment, le bureau municipal est fermé au public. Nous n'acceptons aucun paiement en argent pour le moment. Pour faire vos paiements, nous recommandons :

- les paiements fournisseurs (Municipalité de Champlain – taxes) via votre institution financière (attention de ne pas utiliser Canton de Champlain qui se situe en Ontario) ;
    - Si nous ne faisons pas partie de la liste de fournisseurs de votre institution financière, vous pouvez nous contacter afin de procéder par virements bancaires.
- les paiements par chèque(s) (envoi par la poste ou dépôt dans la chute extérieure devant le bureau municipal (819, rue Notre-Dame).

IMPORTANT : Indiquez toujours votre numéro de matricule lors du paiement. Si vous avez plus d'un matricule à payer, assurez-vous de tous les mentionner lors du paiement. Nous ne sommes pas responsables d'une mauvaise imputation à votre compte si cela n'est pas fait.

Enregistrement de votre chien

RAPPEL : Tous les chiens doivent être enregistrés annuellement au coût de 5$ par chien. Des contraventions peuvent s'appliquer si nous constatons que votre chien n'est pas enregistré.

Si votre chien n'a jamais été enregistré, veuillez remplir le formulaire à la page suivante. Il est également de votre responsabilité de nous avertir si vous n'avez plus un animal qui a déjà été enregistré, sans quoi nous vous enverrons annuellement la facture due.

Voici quelques extraits du règlement municipal #93-05 à connaitre :

- *Nul ne peut garder plus de 2 chiens, par propriété ou logement et doit obtenir une licence pour chaque chien.*
- *Il est défendu de laisser errer tout chien dans les limites de la municipalité. Tout chien fréquentant les rues ou places publiques permises devra être retenu au moyen d'une laisse (maximum de 2 mètres et pourvue d'un étrangleur) par la personne qui l'accompagne, sans quoi tel chien sera alors considéré comme chien errant.*
- *La licence est annuelle pour la période du 1er janvier au 31 décembre, non transférable et son prix est dû et payable le 1er janvier et est indivisible et non remboursable.*
- *Lors du paiement de la licence, un médaillon officiel est remis et doit en tout temps être porté par le chien.*
- *Le gardien du chien doit nettoyer par tous les moyens appropriés tout lieu sali par les matières fécales dudit chien.*

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le règlement complet publié le 16 mai 2011 sur le site de la municipalité sous l'onglet « Vie municipale – règlements ».

DEMANDE DE PERMIS DE CHIEN

Identification du gardien

Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

_____

Téléphone domicile : _____ Téléphone cellulaire : _____

Courriel : _____

Identification des chiens

1

Nom du chien : _____ Date de naissance (âge) : _____

Race du chien : _____ Couleur : _____

Sexe : ☐ Mâle ☐ Femelle Poids (kg ou lbs) : _____

Numéro de médaille[1] : _____ Numéro micropuce[2] : _____

Vacciné contre la rage : ☐ Oui ☐ Non Date de stérilisation[2] : _____

Lieu d'adoption de l'animal : _____

Lieu de l'enregistrement précédent : _____

2

Nom du chien : _____ Date de naissance (âge) : _____

Race du chien : _____ Couleur : _____

Sexe : ☐ Mâle ☐ Femelle Poids (kg ou lbs) : _____

Numéro de médaille[1] : _____ Numéro micropuce[2] : _____

Vacciné contre la rage : ☐ Oui ☐ Non Date de stérilisation[2] : _____

Lieu d'adoption de l'animal : _____

Lieu de l'enregistrement précédent : _____

☐ Je joins le paiement annuel de 5$ par chien.

[1] Numéro de la médaille de la municipalité de Champlain si votre chien en possède déjà une. S'il s'agit d'une première inscription, nous vous attribuerons un numéro lors du paiement.

[2] Des documents justificatifs prouvant la stérilisation et la présence d'une micropuce sont requis. Un avis du médecin vétérinaire de l'animal doit être fourni si ce dernier ne peut être stérilisé ou micropucé.

SÉCURITÉ CIVILE

Rappel : Il y a actuellement 356 personnes inscrites à notre système d'alertes municipales. Nous invitons tous les propriétaires et/ou locataires qui ne sont pas inscrit à le faire afin d'être informés rapidement lors de situations d'urgences ou qui nécessitent votre attention immédiate.

Rendez-vous sur le site suivant pour procéder à votre inscription : https://champlain.alertesmunicipales.com.

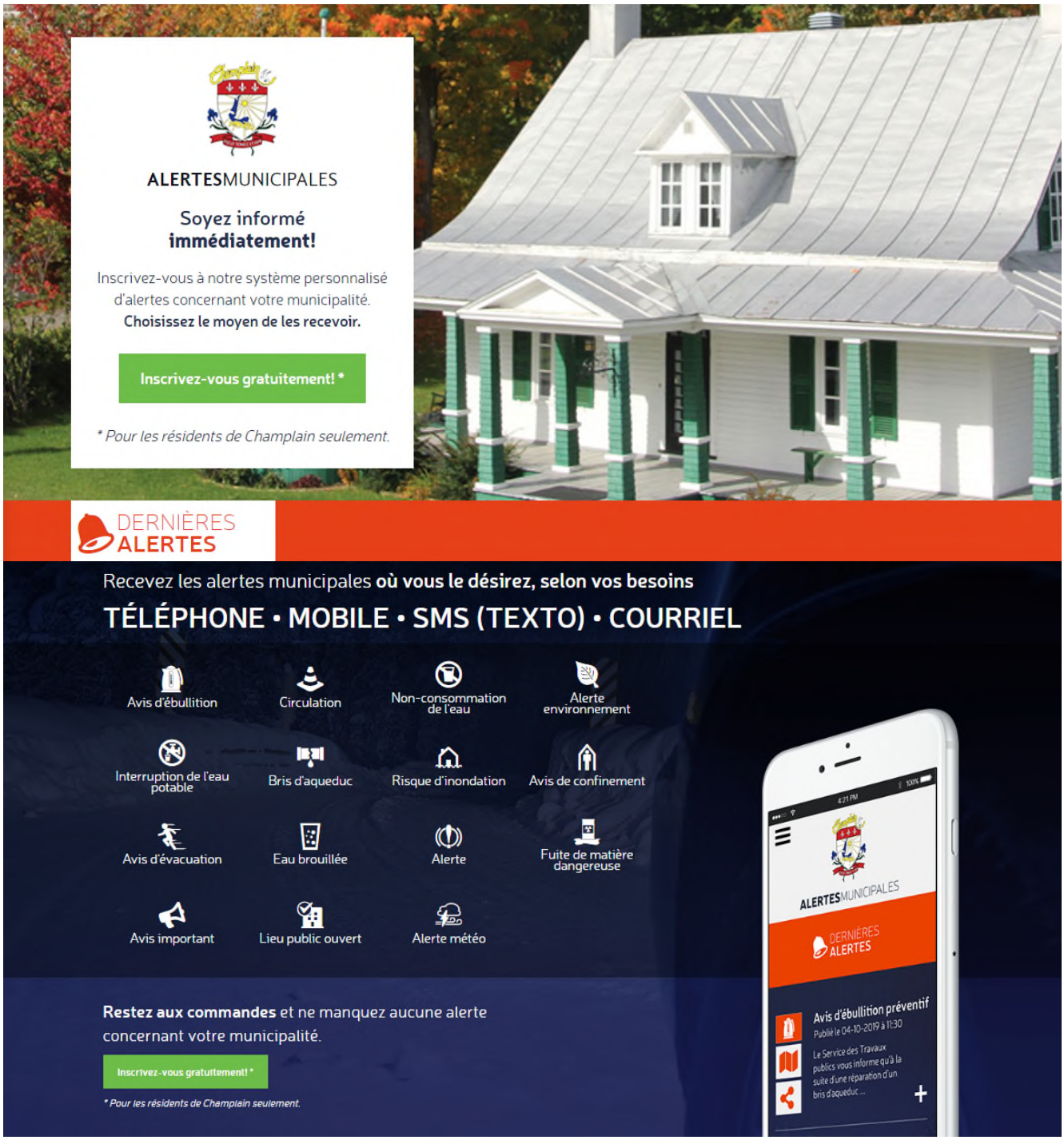

LOISIRS

CARNAVAL D'HIVER 2021

Notre Carnaval d'hiver sous sa forme habituelle est malheureusement annulé cette année ! Nous tenions tout de même à souligner l'importance de passer du temps dehors en vous incitant à faire quelque chose de spécial pour créer de beaux souvenirs cette année encore !

Nous vous invitons à organiser **votre propre Carnaval** ! Vous devrez nous envoyer en photos les activités que vous aurez réalisées. Le service des loisirs de la Municipalité de Champlain **remettra des prix** sous forme de tirage parmi toutes les inscriptions reçues !

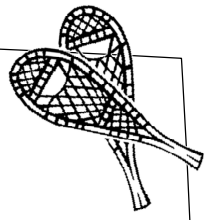

VOICI LES CONSIGNES POUR PARTICIPER AU TIRAGE DE LA MUNICIPALITÉ :

1) Vous devez être résident de Champlain (peu importe l'âge) ;

2) Les activités que vous nous soumettrez devront avoir été réalisées sur le territoire de notre municipalité : dans votre cours (avant, arrière, latérale, etc., en autant que ce soit à l'extérieur et réalisé de façon sécuritaire) et/ou profiter des installations municipales (sentier de raquette et de ski de fond, patinoire municipale, glissade sur le terrain de balle, etc.) ;

3) Votre événement devrait faire en sorte que vous passiez le plus de temps possible à l'extérieur ;

4) Vous avez jusqu'au dimanche 7 mars 2021 (minuit) pour nous envoyer le détail (brève description des activités réalisées, photos/vidéos, etc.) de votre événement par courriel (loisirs@municipalite.champlain.qc.ca) ou par discussion privée sur Messenger (Facebook) (Municipalité de Champlain ou Loisirs Champlain) !
   - ⇨ SVP : nous indiquer par le fait même si vous nous autorisez à publier le détail de vos activités et/ou vos photos sur nos pages Facebook et/ou dans les prochaines éditions du Champlainois 😊

En plus des prix remis par la Municipalité de Champlain,
nous vous invitons à en profiter pour soumettre vos photos à d'autres concours qui sont actuellement en vigueur sur notre territoire.
Voir les informations fournies dans les prochaines pages.

...SUITE CARNAVAL D'HIVER 2021

QUELQUES IDÉES D'ACTIVITÉS À RÉALISER LORS DE VOTRE « CARNAVAL » PRIVÉ

- Bonhomme de neige → Faites les devant vos maisons pour qu'on puisse les voir de la rue !
- Observation des formes des nuages en étant couché dans la neige
- Faire des anges dans la neige
- Faire une glissade dans la cour
- Chasse aux trésors
- Château de neige (voir pages 10 et 12)

  - ⇨ On n'oublie pas de l'embellir avec des branches, drapeaux, foulards, feuilles, couleurs, etc.
- Château ou sculptures de glace
  - ⇨ Prenez des contenants dans votre bac de recyclage de toutes les grosseurs. Versez-y de l'eau et quelques gouttes de colorant alimentaire. Déposez-les au congélateur jusqu'à ce qu'ils soient complètement gelés. Démoulez, puis sortez le tout à l'extérieur pour faire vos constructions.

- Peinture sur la neige
  - ⇨ Remplissez quelques bouteilles à vaporiser avec de l'eau colorée et les utiliser pour peinturer sur la neige. L'eau gèlera et les plaques colorées deviendront de la glace. ** Pour obtenir de l'eau colorée lavable, il suffit de récupérer les feutres des crayons de type Crayola et de les laisser tremper quelques minutes dans l'eau. Lorsque les crayons n'écrivent plus, il y a encore beaucoup d'encre dans les tubes. Il suffit de retirer l'extrémité et ensuite d'enlever le feutre avec une paire de pinces.
  - ⇨ Utilisez vos craies à trottoir pour dessiner sur les plaques de glace (ou de neige durcie) dans la cour. Les résultats vous surprendront.
- Faire un parcours d'obstacles
  - ⇨ Sauts en longueur, sauts en hauteur, marches de côtés, marche à quatre-pattes, imitation d'animaux, courses, limbo, lancés de ballons, culbutes, etc.
- Jeux de tarots ou de poches (assurez-vous que vous pourrez les retrouvez dans la neige)
- Parcours style minigolf avec des balles/ballons.
- Bataille de balles de neige :
  - ⇨ Le premier qui fait tomber un objet placé au loin à l'aide des balles de neige.
  - ⇨ Celui qui réussit à envoyer le plus de balles de neige dans un panier, cerceau, etc.

Note : Quelques-unes de ces idées ont été prises sur le site https://www.educatout.com/activites/themes/100-jeux-d-hiver.htm. Vous êtes invités à le consulter pour plus d'idées ! 😊

...SUITE CARNAVAL D'HIVER 2021

POUR UNE AMBIANCE ENCORE PLUS AGRÉABLE :

N'OUBLIEZ PAS !

- Mettre de la musique à l'extérieur

- Mettre des lumières pour étirer la journée même une fois le soleil couché (guirlandes de lumières, lampes frontales, colliers et bracelets fluorescents, etc.)

- Mettre de la décoration pour rendre le tout plus festif (rubans, banderoles, drapeaux, etc.)

- On prévoit ce qu'il faut pour se réchauffer (vêtements de rechange, chauffe-mains et chauffe-pieds, un feu de camp, des boissons chaudes, etc.)

- On prévoit d'avance les repas et les collations à manger sous forme de pique-niques à l'extérieur (repas froids, utiliser le BBQ et/ou un feu de camp pour quelque chose de chaud, etc.)

- On prévoit quelque chose pour s'asseoir lors de nos pauses autour du feu ou au soleil (chaises, bancs, buches, etc.)

Soyez imaginatifs !

DÉFI CHÂTEAU DE NEIGE 2021

Le Défi château de neige s'adresse à tous les habitants de la province de Québec désirant construire un château de neige. Il n'y a aucune restriction sur l'âge ni sur la ville de résidence.

Nous avons créé un événement nommé « Défi château de neige – Municipalité de Champlain » que vous pourrez trouver sur la carte interactive 2021 sur le site internet https://defichateaudeneige.ca/.

Rendez-vous sur leur site Internet pour y inscrire votre château ! Important d'y inscrire notre région (Mauricie), notre MRC (Les Chenaux), votre adresse et choisir notre événement (Défi château de neige – Municipalité de Champlain). Vous devrez trouver un nom à votre château !

Au moment d'écrire ces lignes, sachez que sous sommes actuellement la seule municipalité ayant procédé à la création d'un événement dans la région de la Mauricie et que nous décomptons seulement 55 châteaux dans toute la région ! Vos chances de gagner sont donc actuellement élevées !

PRIX À GAGNER !

Il y a des prix provinciaux (1 forfait familial au Zoo sauvage de St-Félicien, une carte annuelle pour les parcs nationaux SÉPAQ, 3 000$ en cartes cadeaux chez Sports Experts, MEC et SÉPAQ ainsi que des incontournables hivernaux) ainsi que des prix par régions administratives du Québec qui sont remis ! Voici les 36 prix régionaux de la Mauricie remis par l'Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie (URLSM) :

- 6 grands coffrets polaire (tirage le 11 mars)
  - ⇨ Moules à neige, pelles excavatrices, outils à neige, pochoirs pour dessiner dans la neige, marqueurs pour la peinture à neige, pastilles de couleur pour la peinture à neige, drapeau, ruban barricade
- 8 cartes-cadeaux Sports Experts (tirage le 11 mars)
  - ⇨ 2 cartes-cadeaux de 100 $
  - ⇨ 2 cartes-cadeaux de 50 $
  - ⇨ 4 cartes-cadeaux de 25 $
- 8 cartes-cadeaux Go Sport (tirage le 11 mars)
  - ⇨ 2 cartes-cadeaux de 100 $
  - ⇨ 2 cartes-cadeaux de 50 $
  - ⇨ 4 cartes-cadeaux de 25 $
- 8 cartes-cadeaux Maïkan (tirage le 11 mars)
  - ⇨ 2 cartes-cadeaux de 100 $
  - ⇨ 2 cartes-cadeaux de 50 $
  - ⇨ 4 cartes-cadeaux de 25 $
- 3 cartes-cadeaux Canac (tirage le 11 mars)
  - ⇨ 2 cartes-cadeaux de 50 $
  - ⇨ 1 carte-cadeau de 25 $
- 3 cartes-cadeaux Canadian Tire (tirage 11 mars)
  - ⇨ 2 cartes-cadeaux de 50 $
  - ⇨ 1 carte-cadeau de 25 $

Source : www.defichateaudeneige.ca
2021 - Fort des Petites Leduc (Ste-Anne-de-la-Pérade)

Source : www.defichateaudeneige.ca
2021- Les gardiens (Ste-Geneviève-de-Batiscan)

N'oubliez pas de nous envoyer également votre photo de château par courriel ou Messenger (voir page 7) afin de courir la chance de gagner un de nos prix en plus !

JUSQU'AU 8 MARS 2021 POUR PARTICIPER !

PLAISIRS D'HIVER

VALLÉE DE LA BATISCAN

du 11 janvier jusqu'à la semaine de relâche!

Une foule d'idées pour t'amuser dehors!

Activités libres
Plein air
Jeux ludiques
et plus encore!

Défi Château de neige
Surprises et tirages

REJOINS-NOUS SUR FACEBOOK : PLAISIRS D'HIVER VALLÉE DE LA BATISCAN

en collaboration avec

MRC des Chenaux

MRC Mékinac

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec

Québec

PLAISIRS D'HIVER VALLÉE DE LA BATISCAN

Tu as participé à une activité proposée par Plaisirs d'hiver sur leur page Facebook (@PlaisirsdhiverVB)? Tu cours la chance de gagner un prix pour ta participation!

Plus tu fais des activités proposées, plus tu as la chance de gagner!

Pour chaque activité, tu dois remplir le formulaire et leur envoyer une photo de toi en action!

Voici les défis déjà affichés depuis le 4 janvier (d'autres à venir jusqu'au 8 mars) auxquels vous pouvez participez en tout temps jusqu'à la date limite (8 mars 2021) :

- Faire une promenade dans ta municipalité afin de réaliser le jeu de Cherche et trouve à imprimer et à amener avec toi qui est proposé sur leur page Facebook (publié le 12 janvier) ;
- Faire un bonhomme de neige (publié le 17 janvier);
- Construire une glissade et glisser à toute vitesse (publié le 22 janvier) ;
  - ⇨ *Vous pouvez profiter de notre glissade qui a été faite sur le terrain de balle ou encore de la côte au réservoir d'eau du boulevard de la Visitation.*
- Faire de la raquette (publié le 22 janvier)
  - ⇨ *Vous pouvez profiter de notre sentier de raquette la Bergeronne (voir page suivante)*
- Déguster un bon chocolat chaud (à l'extérieur ou au retour d'une activité) (publié le 23 janvier)
- Réaliser le parcours ludique qui t'es proposé sur leur page Facebook (publié le 25 janvier)

Voici quelques défis que nous connaissons déjà qui seront publiés prochainement :

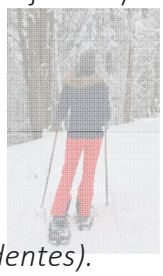

- Faire du ski de fond.
  - ⇨ *Vous pouvez profiter de nos 7 sentiers de ski de fond (voir page suivante)*
- Construire un château de neige.
  - ⇨ *Psstt : Votre château est donc éligible à 3 concours (voir les pages précédentes).*
- Faire du patin.
  - ⇨ *Vous pouvez profiter de notre patinoire municipale (page suivante)*
- Marcher dans la neige.
- Faire une grosse boule de neige.

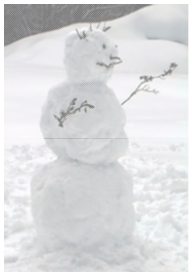

Suivez Plaisir d'hiver de la Vallée de la Batiscan et Loisirs Champlain où nous partagerons les futurs défis. Vous serez certains de ne pas en rater!

JUSQU'AU 8 MARS 2021 POUR PARTICIPER !

N'oubliez pas de nous envoyer également votre photo de château par courriel ou Messenger (voir page 7) afin de courir la chance de gagner un de nos prix en plus !

PATINOIRE ET GLISSADE

961, RUE NOTRE-DAME

PISTES DE SKI DE FOND (7) ET DE RAQUETTE (1)

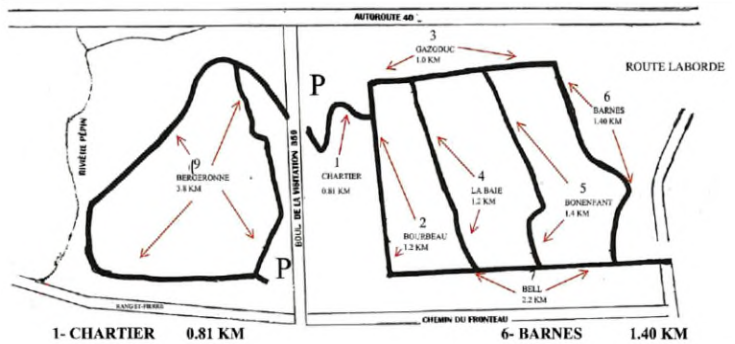

1- CHARTIER	0.81 KM	6- BARNES	1.40 KM
2- BOURBEAU	1.20 KM	7- BELL	2.20 KM
3- GAZODUC	1.00 KM		
4- LA BAIE	1.20 KM		
5- BONENFANT	1.40 KM		

PISTE DE RAQUETTE : 9 - BERGERONNE : 3.8 KM

P : STATIONNEMENT

STATIONNEMENT INCITATIF SUR LE BOUL. DE LA VISITATION
(PRÈS DE L'AUTOROUTE 40)

PRETS GRATUITS

POINT DE SERVICE: 961, rue Notre-Dame, Champlain

- RAQUETTES (16 paires)
- BÂTONS DE MARCHE (16)
- TROTTINETTES DE NEIGE (5)

Pour réserver et planifier un moment de cueillette (sur les heures d'ouverture):

☎ 819 295-3166

@ loisirs@municipalite.champlain.qc.ca

Loisirs Champlain

Une pièce d'identité et un dépôt de 20$ par paire de raquettes (maximum de 60$ par famille) seront exigés. Dépôt remis au retour des raquettes en bon état.

POUR BOUGER ENCORE PLUS...

N'oubliez pas de vous inscrire le plus rapidement possible auprès des professeurs pour poursuivre les cours en ligne jusqu'à la fin du printemps.

Le détail a été envoyé séparément par la poste en janvier.

HORAIRE DES COURS HIVER-PRINTEMPS 2021

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin		9h à 10h Cardio-Musculation Avec Cardio Plein Air (Page 5)				9h à 9h45 Ateliers de danse (5-9 ans) Avec Marianne Michaud (Page 3)
Matin		10h à 11h Zumba Gold Avec Stéphanie Trudel (Page 3)		10h à 11h Zumba Gold Avec Stéphanie Trudel (Page 3)		10h15 à 11h15 Cardio-musculation Avec Cardio Plein Air (Page 5)
Soirée		18h15 à 19h15 Yoga athlétique débutant Avec Émilie Larouche (Page 7)		17h30 à 19h20 Zumba Avec Josée Godin (Page 4)		
Soirée	19h30 à 20h30 Méditation intuitive Avec Émilie Larouche (Page 7)	19h30 à 20h30 Yoga athlétique intermédiaire Avec Émilie Larouche (Page 7)	19h00 à 20h00 Zumba Pound Avec Stéphanie Trudel (Page 3)	18h30 à 19h30 Cardio tonus avec Marylie Mailhot (Page 6)		

SESSION VIACTIVE VIRTUELLE

BONNE ANNÉE 2021 et bienvenue à tous les participants(es) et à toute la population de Champlain qui souhaitent bouger, diversifier leurs temps libres et garder la forme physique en faisant les exercices proposés par le Centre Loisir Multi-Plus de Trois-Rivières dans le confort de votre maison car la santé publique interdit les rassemblements en ce temps de pandémie.

L'horaire des séances Viactive:

*** Mardi de 10h30 à 11h30 avec Alain Greaves (à partir du 12 janvier)
*** Jeudi de 10h30 à 11h30 avec Jacques Plouffe (à partir du 7 janvier)

Tarification : Séances offertes à tous gratuitement durant la pandémie.
Il suffit de se brancher à l'aide de la procédure ci-bas.

Durée de la session :
Débute le jeudi 7 janvier 2021 pour une durée indéterminée, selon la durée de la pandémie.

Inscription : Aucune inscription nécessaire.

Procédure : Téléchargez l'application ZOOM sur votre tablette ou votre ordinateur ou allez sur WWW.ZOOM.US pour vous joindre à une réunion.

Numéro de réunion : 480 713 1248
Code secret : Gratuit123

Notez bien : Les séances sont données en direct seulement.
N'hésitez pas à les contacter pour répondre à vos questions : (819) 379-3562 poste 0

Les personnes intéressées doivent faire leurs démarches de façon personnelle en suivant les directives ci-dessus. Bonne chance et au plaisir de vous donner des nouvelles de Viactive en présentiel lorsque votre sécurité et celle de l'équipe des animateurs(trices) seront au rendez-vous.

L'équipe d'animateur et d'animatrices par Raymonde Perreault

TOURISME ET CULTURE

Crèche extérieure juste pour vous.

On souligne depuis de centaines d'années la naissance de cet enfant qui nous a apporté cette nouvelle façon d'aimer et de penser. Bien subtilement il a fait sa place dans nos vies.

Habituellement, la crèche extérieure devant le presbytère est démontée vers la 3e semaine de janvier. Cette année l'Équipe de Vie Communautaire a décidé de la laisser là quelques semaines supplémentaires.

Un petit sentier qui menait à la crèche nous laissait croire que des gens aimaient s'y approcher et prendre quelques instants, une respiration profonde, une pensée positive, un sourire, une prière …

Pour l'instant, nous ne savons pas quand les activités à l'intérieur de l'église reprendront. Aussitôt que nous aurons la permission, la date de la prochaine messe sera inscrite sous l'enseigne devant l'église.

Bonne année à tous, bonheur et joie dans votre cœur.

ÉVC de Champlain

L'école des Champs-et-Marées de Champlain et de Batiscan, nous présente une très belle vidéo mettant de l'avant les deux écoles et les paysages de nos deux municipalités !

À voir sur la page Facebook de l'école (@ecoledeschampsetmarees).

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE CHAMPLAIN INC.

Abonnement au Postillon pour l'année 2021

Le journal Le Postillon de Champlain est à sa 41e année d'existence. La première édition de l'année vient tout juste de paraître. Il est publié 3 fois par année. C'est une excellente façon de connaître l'histoire de Champlain et des gens de la place. Le prix de l'abonnement est de 20 $ par année.

Vous pouvez suivre les activités de la Société Historique sur sa page Facebook, sur le groupe « Gens de Champlain » et aussi sur le site de la Municipalité de Champlain.

Pour s'abonner, contacter Colette Neault : 819 619-0124

Micheline Laberge, responsable

Sommaire du Postillon de Janvier 2021 :

- *Déclaration et protêt par Jean-Pierre Chartier*
- *Hommage à Pauline Trudel par Thérèse Toutant*
- *Hommage à Rodrigue Larue par Jean-Noël Bourbeau*
- *Un nouveau membre du CA de la Société Historique*
- *Chroniques municipales par Marcel P. Marchand*
- *Photos années 60*
- *Les rennes du Père Noël par Caroline Lemay*
- *Projet école des Champs et Marées par Manon Duval*
- *Vie communautaire*
- *Éphémérides par Josette Côté*
- *Transactions immobilières par Isabelle Droz*
- *Recettes par Marcel Lebel*
- *Mots Croisés Champlainois*

La chronique de Pierre Fournier-Milton, 10 ans

Pierre a composé ce poème au sujet de sa grand-mère Monique Lamothe-Fournier.

Ma grand-mère

C'est la personne la plus généreuse et précieuse.
Elle donne plein de compliments, n'importe quand.
Ma grand-mère, elle sert à tout.
Elle sert à donner du bonheur et de l'humeur.

Pierre et sa grand-mère Monique

Elle sourit et elle rit.
Tout le monde aime ma grand-mère,
surtout ma mère et la mer.
Elle est gentille et elle cuisine.
Elle rend notre journée meilleure,
à toutes les heures.

Elle rend notre vie joyeuse et elle est trop précieuse.
Elle nous gâte et fait de la pâte.
Elle vient chez nous et on l'aime tous.
Partout où elle va, on l'aime tous.
Elle est très en santé et boit du thé.
On boit du thé glacé et on fait des activités.

On fait une chicane pour lui parler en premier.
On l'adore plus que de l'or.
Vous connaissez la belle au bois dormant ?
Mais c'est ma grand-mère au bois flamboyant.
Elle est très patiente, plus que de l'encre.

Elle prie et elle sourit comme quand j'écris.
Elle a un jardin d'amour.
Une fleur fleurit, ça donne des fruits et une vie.
Elle a des plantes mauves ou oranges et ça donne une orange.
Elle fait du jardinage mais aucune rage.
Elle est trop gentille et elle brille.
Elle brille comme un diamant.

Pierre Fournier-Milton, 10 ans

Vous avez des textes écrits par vous ou vos enfants, des bons coups réalisés par des gens de Champlain, de belles images de notre municipalité, etc. à nous partager ?!

N'hésitez pas à nous les envoyer à info@municipalite.champlain.qc.ca

ENVIRONNEMENT

Invitation aux citoyens de Champlain

Séance d'information virtuelle

Projet pour la poursuite des activités du lieu d'enfouissement technique (LET) de Champlain

Date : le 16 février à 19 h

Pour participer, voir au bas.

La municipalité de Champlain tiendra une séance d'information afin d'informer et de consulter ses citoyens concernant le projet d'agrandissement de l'aire d'enfouissement du LET.

Afin de respecter les consignes de la Direction de la Santé publique du Québec et de protéger ses citoyens, la municipalité tiendra cette séance d'information de façon virtuelle.

La municipalité de Champlain a donc invité la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (RGMRM), propriétaire du site, de même que l'entreprise Matrec, responsable de la gestion des opérations sur le site, afin de nous présenter le projet et de répondre aux questions des citoyens.

Cette séance d'information, réservée aux citoyens de Champlain, est une des premières étapes de ce projet qui nécessitera l'obtention de plusieurs autorisations de divers paliers de gouvernements.

Lors de cette séance virtuelle d'information, il sera possible pour les citoyens de poser des questions et d'échanger directement avec les représentants de la RGMRM et de Matrec.

QUOI FAIRE POUR PARTICIPER A CETTE SEANCE D'INFORMATION VIRTUELLE :

Malgré le fait que cette séance d'information se fera de manière virtuelle, toutes les personnes intéressées à participer pourront le faire.

Cependant, pour obtenir le lien de la vidéoconférence vous devez d'abord :

- Communiquer avec la municipalité pour **transmettre vos coordonnées** (nom et adresse courriel) **par téléphone au 819 295-3979** ou **par courriel à l'adresse info@municipalite.champlain.qc.ca** et cela **avant le 12 février.**
- Ensuite, la municipalité vous transmettra par courriel le lien de la vidéoconférence ainsi que les consignes pour rejoindre la vidéoconférence et participer aux discussions.

Les personnes qui ne peuvent assister, peuvent transmettre leurs questions selon les mêmes moyens.

Ce projet est important pour la communauté de Champlain et l'avenir de notre municipalité. Cette séance d'information sera donc une première opportunité pour bien comprendre tous les éléments de ce projet.

Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie

Matrec VERT POUR LA VIE

ACTIVITÉS ET INFORMATIONS RÉGIONALES

Vous avez besoin d'aide pour vos impôts ? Le Cab des Riverains est là pour vous !

Notre service s'adresse aux personnes à faible revenu des municipalités de Ste-Geneviève, Batiscan, Champlain, St-Prosper et Ste-Anne-de-la-Pérade et qui ne peuvent compléter elles-mêmes leurs déclarations d'impôt. Les déclarations sont complétées par une équipe de bénévoles du Centre d'action bénévole.

Pour profiter de ce service, vous devez répondre aux critères d'admissibilité suivants :

- Être résident des municipalités ci-haut mentionnées;
- Avoir un revenu annuel brut pour 2020 ne dépassant pas 25 000 $ pour une personne seule et 30 000 $ pour un couple ou famille monoparentale avec un enfant. (Calculer 2 000 $ supplémentaire au revenu indiqué par enfant dans la famille);
- Avoir des revenus d'intérêts d'un maximum de 1 000 $ pour 2020.

Attention : Les personnes ayant un revenu de travailleur autonome, des revenus et dépenses d'entreprises ou de location, des dépenses d'emploi, qui ont fait faillite ou qui sont décédées pendant l'année 2020 ne sont pas admissibles à notre service.

Pour profiter de ce service, il vous suffit de téléphoner au Centre d'action bénévole afin de prendre un rendez-vous. Prendre note que les règles sanitaires recommandées par la Santé Public sont appliquées.

Centre d'action bénévole des Riverains
Service offert du 15 février au 16 avril incl.
100, rue de la Fabrique, Ste-Anne-de-la-Pérade
418 325-3100

MAISON DE LA FAMILLE DES CHENAUX INC.
100, de la Fabrique, Ste-Anne-de-la-Pérade, G0X 2J0 Tel : 325-2120

FÉVRIER EN LIGNE à la Maison de la Famille Des Chenaux

Visitez notre page Facebook pour connaitre les informations de connexion

Cafés-rencontres ZOOM, *TOUS les mardis 13h30*

2 février : Brin de jasette
9 février : *Thé* détendu
16 février : Brin de jasette
23 février : L'anxiété chez les enfants

Ateliers Les Escargots, *début de la série de 5 rencontres le 2 février 9h30*

Atelier de stimulation au monde de l'écrit pour les enfants de 6-12 mois. Apprenez à stimuler bébé autrement

Atelier Case-Départ, *début de la série de 7 rencontres le 3 février 13h30*

Dans le confort de votre foyer, venez discuter de l'implantation d'une saine discipline à la maison. Ponctué d'éléments théoriques, de jeux, de mises en scène et d'échanges, cet atelier s'adresse aux parents d'enfants 0-5 ans.

Bébé s'éveille, *début de la série de 5 rencontres le 8 février 13h30*

Cet atelier permettra aux parents d'enfants 0-6 mois d'échanger sur la vie avec bébé. Au programme ; sommeil, routines, techniques de massage pour bébés, DME et alimentation

Mlle Farfelue, *en ligne le 12 février 10h00*

Heure du conte spécial St-Valentin. Ne manquez pas ça, ouvert à tous !

Aide – Écoute – Conseil – Questions

Bien que nos intervenantes soient en télétravail, il nous fera plaisir de répondre à vos besoins. Vous pouvez nous téléphoner et laisser un message au (418) 325-2120 (la boîte vocale est vérifiée tous les jours ouvrables) ou pour une réponse plus rapide, nous écrire par la messagerie privée de notre page Facebook.

ASSOCIATION des PERSONNES AIDANTES de la VALLÉE-DE-LA-BATISCAN

Prendre soin de SOI tout en prenant soin de L'AUTRE !

COORDONNÉES : 301, rue St-Jacques, local 207, Sainte-Thècle (Québec) G0X 3G0 ☎ 418 289-1390 / Sans frais : 1 855 284-1390
POINT DE SERVICE : 660, rue Principale, local 1, St-Luc-de-Vincennes (Québec) G0X 3K0 ☎ 819 840-0457
info@aidantsvalleebatiscan.org www.aidantsvalleebatiscan.org

SERVICES OFFERTS
Formations
Conférences
Écoute
Café-jasette
Référence et information
Activités diverses
Répit à domicile

PROGRAMMATION FEVRIER 2021

Café-rencontre : Loin des yeux, loin du cœur Après-midi d'échange et de soutien pour toutes personnes ayant un proche en hébergement ou qui songe à déménager son proche, et qui aimerait en discuter.	Le 2 février de 13 h 15 à 15 h Le 4 février de 13 h 15 à 15 h ZOOM INSCRIPTION OBLIGATOIRE !
Conférence : Les aînés et la fiscalité, Revenu Québec Tout ce dont vous devez savoir pour l'année d'imposition 2020. Une experte de Revenu Québec sera présente pour faire le tour de la question.	Le 11 février de 13 h15 à 15 h Via la plateforme Microsoft TEAMS Un lien facile à utiliser vous sera envoyé via courriel ou par téléphone après inscription. INSCRIPTION OBLIGATOIRE !
Conférence : Faire son bilan de santé émotionnelle. Une fois par année, vous allez peut-être rencontrer votre médecin de famille – si vous en avez un – pour un bilan de santé physique. Lors de la consultation, votre docteur vérifie votre tension artérielle, votre rythme cardiaque et vous prescrit une prise de sang, histoire de connaître le taux sanguin de certaines hormones, par exemple. Mais qu'en est-il de votre santé psychologique ? Lors de la conférence, vous aurez l'occasion de faire un bilan de santé émotionnelle.	 Le 16 février De 13 h 15 à 15 h ZOOM INSCRIPTION OBLIGATOIRE !
Aider sans s'épuiser : Le deuil blanc Dans la vie de tous les jours, nous avons des deuils à faire. Que ce soit une nouvelle adaptation ou lors d'une maladie. Il est donc important de travailler sur ces deuils du quotidien surtout lorsque nous sommes proches aidants afin que ceux-ci ne s'accumulent et détériorent notre vie.	Le 23 février, de 13 h 15 à 15 h Le 25 février, de 13 h 15 à 15 h ZOOM INSCRIPTION OBLIGATOIRE !

Il est OBLIGATOIRE de réserver par téléphone, *4 jours avant la date*, pour toutes les activités, puisque celles-ci ont des places limitées. Certaines activités seront également disponibles par zoom. 1-855-284-1390 ou inscriptionsaidants@hotmail.com

SAMBBA
OBV BATISCAN-CHAMPLAIN

QUELS SERVICES ÉCOLOGIQUES VOULEZ-VOUS QUE LES MILIEUX HUMIDES, LES LACS ET LES COURS D'EAU CONTINUENT DE VOUS OFFRIR GRATUITEMENT?

NOTRE MISSION est d'assurer, en concertation avec les acteurs de l'eau (vous!), la gestion intégrée des ressources en eau dans la Zone Batiscan-Champlain et de participer à son développement durable.

NOTRE TERRITOIRE couvre les rivières Batiscan, Champlain et les cours d'eau ayant un bassin versant inférieur à 30 km2 le long du fleuve, entre les rivières Saint-Maurice et Sainte-Anne.

Les services écologiques rendus par les milieux humides et hydriques sont un levier économique important pour la société, et ce, à toutes les échelles; locale, régionale, nationale et mondiale.

MELCC, 2020

SONDAGE

Dites-nous ce qui est important pour vous!

1 COMPRENDRE

Informez-vous en visitant notre site web au : http://sambba.qc.ca/ocmhh/

Prenez position en complétant le sondage qui sera en ligne dès février!

2 UNIR

En se basant sur les résultats du sondage (de VOTRE opinion), des experts du territoire prendront part à la *Table de concertation* pour venir préciser de quelle façon les services écologiques priorisés seront protégés dans la Vallée de la Batiscan [mars].

3 AGIR

La présente démarche permettra de cibler les objectifs de conservation des milieux humides et hydriques qui mettront à jour notre *Plan directeur de l'eau* (PDE)* et orienteront nos actions dès cette année [2021 et +] !

**Le plan directeur de l'eau (PDE) est l'outil de planification qui guide la SAMBBA dans ses actions.*

POUR PLUS DE DÉTAILS, CONSULTEZ NOTRE PERSONNE-RESSOURCE

Gabrielle Nobert-Hivon, chargée des PDE
418 326-3202, poste 204
g.nobert@sambba.qc.ca

WWW.SAMBBA.QC.CA

TABLE DES MARÉES DE CHAMPLAIN-FÉVRIER 2021

JOUR	HEURE	MÈTRES	JOUR	HEURE	MÈTRES	JOUR	HEURE	MÈTRES
1	00 : 12	1.6	11	06 : 57	0.8	21	01 : 39	0.7
	09 : 30	0.8		10 : 24	1.2		05 : 39	0.9
	12 : 54	1.4		18 : 27	0.8		13 : 06	0.7
LU	21 : 27	0.8	JE	22 : 06	1.6	DI	17 : 45	1.1
2	00 : 57	1.6	12	07 : 36	0.9	22	02 : 57	0.7
	10 : 09	0.8		11 : 03	1.3		07 : 03	0.9
	13 : 36	1.4		19 : 15	0.8		14 : 21	0.7
MA	22 : 18	0.8	VE	22 : 54	1.6	LU	18 : 54	1.1
3	01 : 45	1.5	13	08 : 12	0.9	23	04 : 09	0.7
	10 : 48	0.8		11 : 39	1.4		08 : 12	0.9
	14 : 15	1.4		19 : 57	0.8		15 : 27	0.7
ME	23 : 12	0.8	SA	23 : 30	1.6	MA	19 : 42	1.2
4	02 : 42	1.4	14	08 : 48	0.9	24	05 : 03	0.8
	11 : 30	0.8		12 : 12	1.4		08 : 54	1.1
	15 : 06	1.4		20 : 39	0.9		16 : 27	0.8
JE			DI			ME	20 : 27	1.4
5	00 : 15	0.8	15	00 : 09	1.6	25	05 : 54	0.9
	03 : 51	1.2		09 : 15	0.9		09 : 33	1.2
	12 : 21	0.7		12 : 42	1.4		17 : 21	0.9
VE	16 : 09	1.3	LU	21 : 18	0.9	JE	21 : 03	1.6
6	01 : 30	0.7	16	00 : 48	1.5	26	06 : 36	1.0
	05 : 12	1.1		09 :48	0.9		10 : 09	1.4
	13 : 15	0.7		13 : 18	1.4		18 : 12	0.9
SA	17 : 15	1.3	MA	22 : 00	0.9	VE	21 : 48	1.7
7	02 : 48	0.7	17	01 : 30	1.4	27	07 : 15	1.1
	06 : 36	1.0		10 : 15	0.9		10 : 36	1.5
	14 : 21	0.6		13 : 48	1.4		19 : 03	SA
DI	18 : 27	1.3	ME	22 : 42	0.9	SA	22 : 33	1.8
8	04 : 03	0.7	18	02 : 15	1.3	28	07 : 54	1.1
	07 : 54	1.0		10 : 51	0.8		11 : 15	1.6
	15 : 30	0.6		14 : 36	1.3		19 : 48	1.1
LU	19 : 30	1.4	JE	23 : 33	0.8	DI	23 : 15	1.9
9	05 : 12	0.7	19	03 : 18	1.1			
	08 : 54	1.1		11 : 24	0.8			
	16 : 39	0.7		15 : 27	1.2			
MA	20 : 30	1.5	VE					
10	06 : 09	0.7	20	00 : 30	0.8			
	09 : 42	1.1		04 : 24	1.0			
	17 : 36	0.7		12 : 09	0.7			
ME	21 : 21	1.6	SA	16 : 30	1.1			

SPÉCIAL ST-VALENTIN

Mandala à colorier

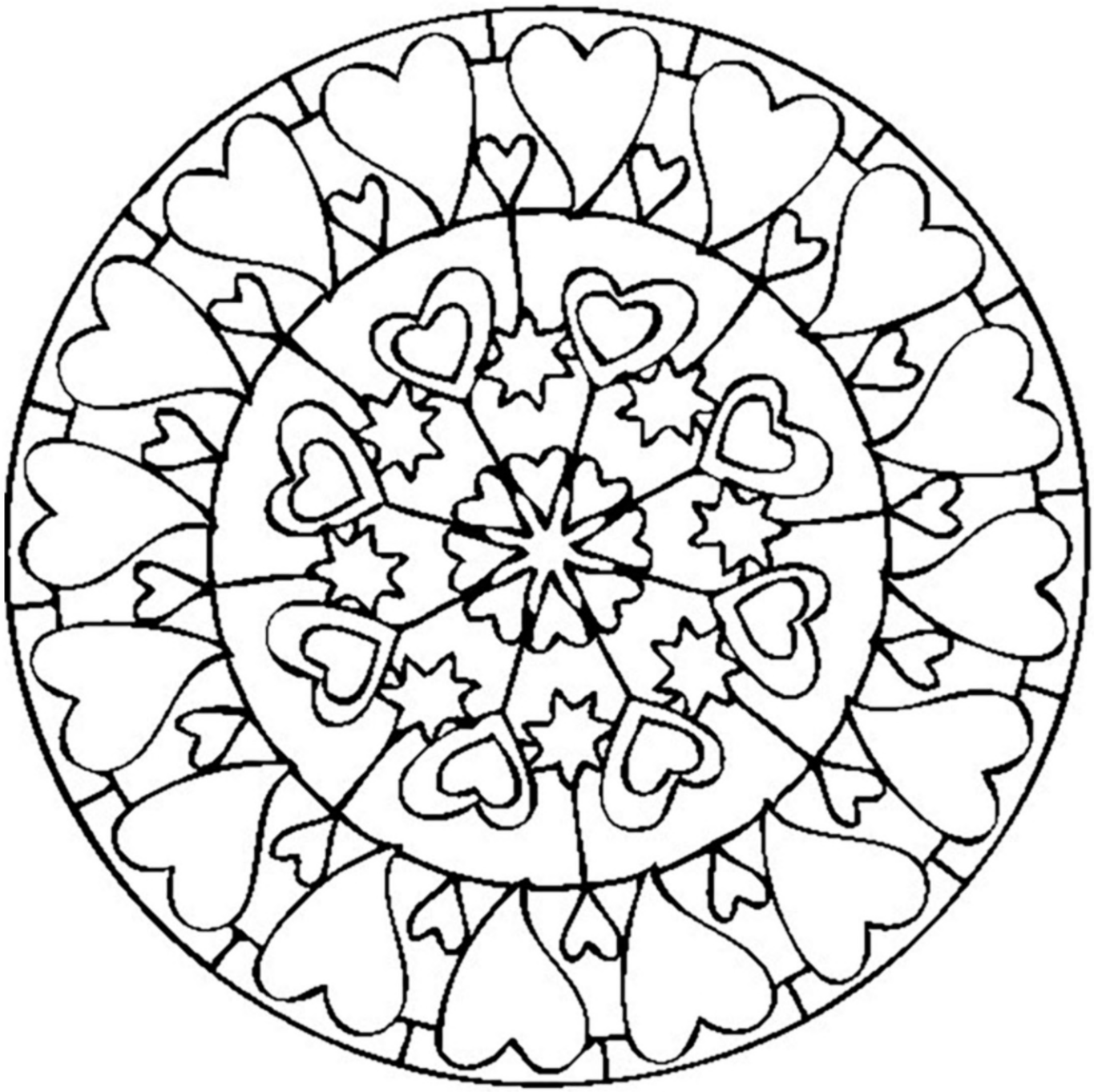

CALENDRIER MUNICIPAL – FEVRIER 2021

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12 Date limite pour s'inscrire à la séance d'informations du LET de Champlain (voir page 17)	13
14 St-Valentin 	15	16 19h : Séance d'informations du LET de Champlain (voir page 17)	17	18	19	20
	Journées de la persévérance scolaire					
21	22	23	24	25	26	27
28	*1er mars* Date d'échéance du 1er versement de taxes municipales	CARNAVAL 2021 N'oubliez pas de nous envoyez vos photos pour participer au tirage qui se déroulera dans la semaine du 8 mars 2021 ! (Détails aux pages 7 à 12)				

Légende :

Assemblée du conseil municipal : 20h (voir page 3)

Collecte des matières recyclables

Collecte des déchets domestiques

Bibliothèque (963, rue Notre-Dame)
Lundis et mercredi : 18h à 19h30
Samedi : 9h à 12h

Messe (Église de Champlain)
Dimanche : 10h45 (toutes les 2 semaines)